

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00
Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)
Tél : 03 86 35 09 76
contact@venizy.fr - site : venizy.fr
Agence postale- bibliothèque
du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



— MAI-JUIN 2023

L'humour est la plus saine des lucidités



Les Tacots de Venizy

course de caisses à savon

Dimanche 17 septembre

PL.U

ÉVOLUTIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION ALLÉGÉE N°1

Par délibération en date du 10 octobre 2022, le conseil municipal a décidé de lancer une procédure de révision allégée n°1 du PLU afin d'accompagner l'évolution d'une exploitation agricole du territoire qui souhaite s'agrandir.

L'EARL du Montelard, située au hameau du même nom, développe depuis quelques années la culture du miscanthus, plante encore méconnue mais en pleine expansion au vu de ses nombreuses qualités : dépollution des sols, faible entretien, utilisable à des fins énergétiques (alimentation de chaudière à bois déchiqueté ou isolant dans la construction) ...

Pour permettre le stockage des récoltes qui augmentent, un nouveau bâtiment est nécessaire à l'exploitation mais le PLU, dans sa rédaction actuelle, ne le permet pas. En effet, les terrains situés aux abords du hameau sont tous classés en zone Agricole protégée (Ap), zone inconstructible. Pourtant, Venizy est une commune agricole et sylvicole et les élus souhaitent valoriser les productions locales et pérenniser les activités agricoles traditionnelles de son territoire.

Le Conseil Municipal a donc décidé de faire évoluer son document afin de permettre le développement des activités de l'EARL du Montelard et la réalisation d'un nouveau bâtiment. Pour cela, le zonage évolue d'une zone Ap (Agricole protégée) vers une zone A (Agricole) sur une surface d'environ 1,1ha en limite Nord-est du hameau.

MODIFICATION N°2

Parallèlement à la révision allégée, la commune a également lancé une procédure de modification afin notamment d'intégrer au PLU l'inventaire des zones humides réalisé en concertation avec le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon).

Afin d'assurer la sauvegarde de ces milieux fragiles et indispensables à l'armature écologique du territoire, les périmètres des zones humides recensés sont intégrés au zonage du PLU et bénéficient d'un règlement adapté permettant d'assurer leur protection.

EN SAVOIR PLUS ? DONNER VOTRE AVIS ?

Les projets de révision allégée et de modification sont disponibles à la lecture sur le site internet de la commune : www.venizy.fr (rubrique « Documents ») puis « Plan Local d'Urbanisme-cadastre ») ainsi qu'en version papier en mairie.

Vous pouvez également donner votre avis en venant le consigner dans le cahier de concertation disponible en mairie (aux jours et heures d'ouverture) ou en écrivant à mairie-venizy@orange.fr

l'installation d'un système de traitement de l'hydrogène sulfuré (H2S). La mise en conformité du réseau nécessiterait un investissement de plus de 82 000€. La commune a donc demandé à la justice de condamner le cabinet Merlin (maître d'œuvre) à payer la majeure partie des frais nécessaires à la remise en conformité. C'est chose faite. Par une ordonnance du 21 avril 2023, le tribunal administratif de Dijon condamne le cabinet Merlin à verser à la commune de Venizy plus de 58 000€.

[Voir l'ordonnance intégrale sur le site municipal venizy.fr.](http://www.venizy.fr)

CCAS

Commande de fioul

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à vous inscrire pour la prochaine livraison de fioul premium prévue pour la première quinzaine de juin. Le tarif sera fixé à cette même période. Date limite d'inscription le mercredi 7 juin. Contactez le secrétariat de la mairie au 03 86 35 09 76 en donnant vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone et le volume souhaité.

PROJETS

Déviation

Véritable arlésienne, le projet de contournement de Venizy a été définitivement acté par le Conseil Départemental. Le tracé prévoit un contournement du bourg qui partirait du croisement de la D129A avec la route de Vigny pour déboucher derrière le cimetière sur la D30. Évidemment, la nouvelle route ne verra pas le jour le mois prochain mais les choses avancent pour de bon. Ce

JUSTICE

Le tribunal administratif de Dijon donne raison à la commune de Venizy

Lors du raccordement de la commune de Venizy à la station d'épuration de Saint-Florentin, des mal-façons avaient été constatées avec, notamment, l'absence de

projet permettra de renvoyer à l'extérieur du village la circulation des poids lourds, en forte augmentation avec l'extension prévisible de l'usine DUC.

Carrefour du Trianon

Les appels d'offres sont lancés et le chantier de réfection du carrefour devrait commencer avant la fin de l'année.

AFFOUAGES

La distribution se fera le vendredi 9 juin 2023 entre 17h30 et 19h et après cette date aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Pour les réservations "rendu au domicile", merci de prendre contact rapidement avec le secrétariat pour prévoir la livraison avec le prestataire.

COMPOSTEURS

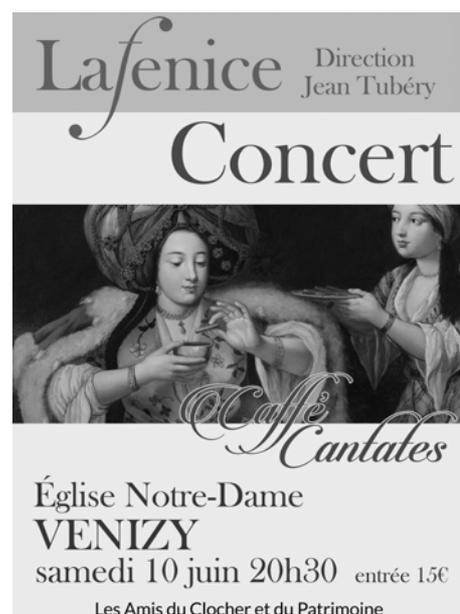
Des composteurs sont désormais disponibles auprès de la Communauté de Communes.

Pour tout renseignement appeler le : 03.86.80.50.57

ANIMATIONS

Concert

L'association "Les Amis du clocher et du patrimoine de Venizy" organise le samedi 10 juin à 20h30 en l'Eglise Notre Dame de Venizy un concert baroque intitulé "Caffé Cantates" avec l'ensemble La Fenice aVenire sous la direction du chef Jean Tubéry.



La Fenice Direction Jean Tubéry
Concert
Caffé Cantates
Église Notre-Dame
VENIZY
samedi 10 juin 20h30 entrée 15€
Les Amis du Clocher et du Patrimoine

Ce concert a pour thème : le café qui a inspiré Jean-Sébastien Bach, Nicolas Bernier, François Couperin et Claude Balbastre. Les artistes au violon et violoncelle baroques, aux flûtes à bec et

clavecin accompagneront la soliste soprano.

La soirée se terminera de façon conviviale évidemment autour d'un café (ou thé) et ses petits gâteaux offerts par l'association. Ce sera aussi l'occasion de converser avec l'ensemble La Fenice aVenire.

Entrée 15€.

Pour la décoration lors du concert "Caffé Cantates" du samedi 10 juin en l'Eglise de Venizy, l'association "Les Amis du clocher et du patrimoine de Venizy" aurait besoin d'anciennes cafetières, de verseuses à café, d'anciens sucriers et services à café, et d'anciens moulins à café soit en prêt soit en don.

Caisses à savon



Les Tacots de Venizy
Course de caisses à savon
Dimanche 17 Septembre
Avenue de la Perrière
9h : Essais libres
13h : Lâcher des Tacots
Restauration
Buvette
Animations
20€ par caisse à savon
Inscriptions et renseignements:
03 86 35 26 09
06 77 40 31 92

Vous trouverez le règlement de la construction des caisses à savon et le bulletin d'inscription sur le portail info-services de la commune ou sur la page facebook de l'association « Les Amis du clocher et du patrimoine de Venizy ». Vous pouvez également le demander au 03 86 35 26 09 ou 06 07 40 31 92.

Courriel : amicclocherpatrimoine.venizy@gmail.com

N'hésitez pas à nous contacter, nous avons aussi besoin de nombreux bénévoles pour que cette journée soit divertissante et haute en couleurs !

Buvette et petite restauration vous attendront. Des animations gratuites pour les plus petits (2 à 12 ans) à leur disposition (sous la surveillance des parents).

En fin d'après midi une remise des prix sera organisée pour la caisse à savon la plus rapide, la caisse la plus originale et un prix spécial jeune en fin d'après-midi.

Nous vous attendons, venez nombreux !

Des jeux dans la cour de récréation !

Le "conseil municipal d'enfants" avait proposé d'installer de nouveaux jeux dans la cour de récréation.

C'est chose faite.



Les enfants ont eu le plaisir de découvrir leurs souhaits réalisés. Les employés communaux Sébastien Boulard et Michaël Near ont travaillé d'arrache-pied avec l'aide bénévole de Manuela et Évelyne à la mise en œuvre de ces jeux.

VITE DIT

Le Grand pique-nique

Le Comité des fêtes organise son "1er grand pique nique" qui aura lieu au marché le DIMANCHE 18 JUIN à 12h. Informations à venir....



Marché des 4 saisons

Après quelques semaines proches de l'hibernation, le « Marché des 4 saisons » reprend des couleurs ! Une édition spéciale « été » se tiendra le 14 juin. Nombreux commerçants...et public encore plus nombreux !

Fête de la musique

Le « FOYER RURAL » et « L'AMICALE DES POMPIERS » s'associent pour fêter la musique le 21 JUIN à la maison de la Culture à partir de 19 h.

Commémoration

La traditionnelle commémoration du maquis Horteur aura lieu le 24 juin à 11h aux Fourneaux.

« Les chats veniziens »



Une session de stérilisation des chats errants mâles a débuté. Pour plus de renseignements, contactez la présidente Patricia Leprat au 06 89 71 10 76